

Montmorot

Votre bulletin municipal

Éditorial

Gérer, c'est prévoir !

Avec la fin du printemps, le bulletin municipal est consacré en grande partie au budget communal.

Les chiffres présentés en page 3 affichent une municipalité de Montmorot qui investit toujours plus, qui baisse les taxes locales (- 3 % en 6 ans sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti), qui limite les dépenses, qui diminue de façon drastique l'endettement (- 51 % en 6 ans).

Pourtant, certains s'échinent à critiquer des résultats qui parlent d'eux-mêmes.

Posséder pour le plaisir de posséder n'a aucun intérêt pour une collectivité. Par contre, rendre du service aux citoyens, voilà qui a du sens ! Servir un projet, voilà pourquoi nous sommes élus !

Chaque jour, vous nous interpellez, vous donnez votre avis, vous faites des propositions sur les services que la collectivité pourrait améliorer ou créer. VOUS VIVEZ VOTRE VILLE !

Les besoins repérés sont énormes ! Notre devoir d'élus est de les prioriser pour mieux y répondre :

- **Sécuriser les déplacements et apaiser le trafic** et là, nous poursuivons les réflexions d'aménagements au côté d'ECLA : requalifier la rocade, augmenter le linéaire de trottoirs et de pistes cyclables, sécuriser certains carrefours, renouveler des chaussées...
- **Investir dans les bâtiments municipaux** autant pour améliorer la qualité de l'accueil, de l'accessibilité que la qualité énergétique. Après l'école et la bibliothèque il faudra investir dans l'accueil de loisirs, l'école maternelle, la salle des fêtes, les logements communaux.
- **Créer du logement de qualité**, prioritairement au centre-ville, en préservant des espaces de vie au naturel tout en tenant compte des caprices de la Vallière. C'est le sens des cessions de bâtiments municipaux non utilisés.
- **Dynamiser notre centre-ville** en rattachant les commerces de la place centrale avec l'attraction commerciale grandissante de l'avenue Maillot.

Les décisions financières que nous prenons aujourd'hui préparent nos capacités à investir demain.

Le Maire,
André Barbarin



*Le cheminement piéton
site des Crochères*

Éditorial

Actualités Montmorot

BUDGET

Les nouveautés

EN BREF





Actualités MONTMOROT

Le conseil municipal en action

(Comptes-rendus détaillés sur www.montmorot.fr)

Séance du 6 février 2019

- ▶ Liaison cyclable entre le carrefour du SDIS et le Lycée Edgar Faure : Participation de la commune pour 5 676 €, au coût des travaux réalisés par ECLA.
- ▶ Enfouissement des réseaux électriques, Hameau de Chantrans, pour un montant de 53 369 €.
- ▶ Approbation du transfert à ECLA – Lons Agglomération de la compétence eaux pluviales.
- ▶ Maintien d'un 2^e service de SMUR à l'hôpital de Lons-le-Saunier : vote d'une motion à l'attention de l'Agence Régionale de Santé.

Séance du 13 mars 2019

- ▶ Vote du compte administratif 2018. Résultat excédentaire de clôture en fonctionnement et investissement = 771 879,21€.
- ▶ Cartes avantages jeunes : prorogation en 2019 d'une aide de 5 € par carte.

Séance du 10 avril 2019

- ▶ Fixation des taux des taxes locales : Pas de hausse en 2019.
- ▶ Attribution des subventions aux associations.
- ▶ Vote du budget primitif 2019 (Voir détail dans le présent bulletin).

CARTES AVANTAGES JEUNES

En 2018, 161 Catharus de – de 30 ans ont pu bénéficier d'un tarif intéressant (3 € au lieu de 8 €)

- Vous avez moins de 30 ans ?
- Vous habitez Montmorot ?

L'ouverture des commandes des cartes avantages jeunes 2019-2020 est ouverte (jusqu'au 30 septembre).

Parole à l'opposition

Stop aux transferts à Lons

Grâce à notre intervention, nous avons pu conserver notre fête du 14 juillet, qu'il était envisagé de transférer au stade Dumas avec celle de Lons. L'ESM aurait été le premier à en faire les frais.

Mais, sans concertation, le maire a décidé que plusieurs commémorations ne se font désormais plus à Montmorot mais uniquement à Lons. Logiquement, les participants Catharus manquent à l'appel. Encore plus alarmant, le maire a imposé de se débarrasser de notre maison de retraite au profit des Lédoniens. Si mutualiser sa gestion avec le CCAS de Lons pouvait s'entendre, il est affligeant de s'être débarrassé du bâtiment, amputant de manière importante le patrimoine communal.

Ancienne maison de retraite cédée à l'OPH pour un euro, vente aux enchères de la caserne des pompiers... Notre alerte concernant la dilapidation des biens de Montmorot n'est pas nouvelle.

Et après ?

Robert Choulot, Véronique Prost-Boucle, Jean-Luc Netzer, Céline Trossat, Maryse Moulérot.

LE RETOUR DU Puits À SEL



Mardi 16 avril, un public nombreux est venu assister au montage du nouveau puits à sel chemin des Crochères, sur son lieu d'origine. Les Compagnons du Tour de France qui ont travaillé à la reconstruction de ce puits étaient présents.

La commune devra maintenant clore ce bâtiment hors de la propriété de Jacky Perrenot, aménager les abords et installer des tables de lecture qui retraceront l'histoire du sel à Montmorot.

ANCIEN COMBATTANT

À l'occasion de la cérémonie du 19 mars, le général Jacques HUGON a remis la médaille militaire à Cyril BRAMAS, habitant de Montmorot.

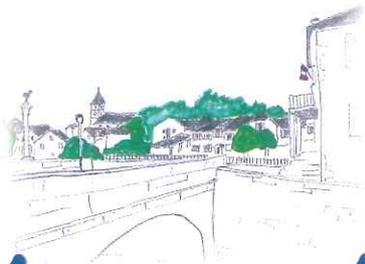


Réaction aux propos du groupe d'opposition

Il n'est pas dans notre habitude de répondre à l'expression libre de l'opposition. Mais par respect pour nos lecteurs nous ne pouvons pas laisser tenir des propos mensongers.

Décryptage : Jacques Pelissard, maire de Lons-le-Saunier, a proposé au maire de Montmorot de mutualiser les feux d'artifice du 13 juillet. Cette suggestion, n'a pas été retenue par le bureau municipal. On se demande en quoi l'action des élus d'opposition a pu infléchir cette décision ?

Le comité de rédaction.



Montmorot

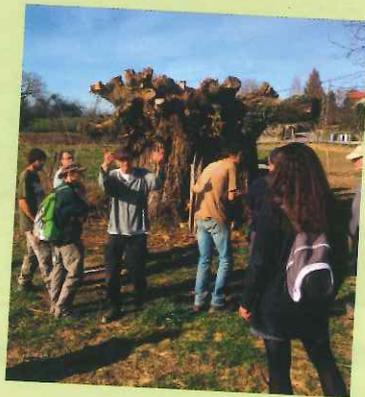
Votre bulletin municipal

DÉLÉGUÉ DE QUARTIER

Samedi 11 mai a eu lieu la 27^e réunion de quartier avec les habitants de l'avenue Pasteur et rue Billon, en présence de Joëlle Prudent, déléguée de quartier. Ces réunions, mises en place depuis 2016, sont l'occasion pour les élus de rencontrer les administrés afin d'être à l'écoute sur la vie de leur quartier.

Préservation du patrimoine naturel sur la Commune

Chantier de taille annuelle des saules têtards avec JNE (Jura Nature Environnement) et S'UNISEL. Les rémanents sont replantés pour perpétuer ce patrimoine ancestral.



LES PETITES NOUVELLES

Chrysalide « Espace bien être »

a ouvert ses portes au 7 rue Briand à Montmorot



Elise et Olivia vous accueillent pour massages, litho-réflexologie faciale, Reiki Usui, rééquilibrage au bol chantant tibétain...

Informations

www.chrysalide-espace-bienetre.com

Contact par courriel
chrisalyde.espacebienetre@gmail.com

Une maraîchère bio à Montmorot

« Ciboulette » est une boutique en ligne qui permet d'acheter des légumes frais produits par Sidonie.

Et oui, une maraîchère bio s'est installée à Montmorot !

Contact :
lejardindeciboulette@gmail.com



Un nouveau commerçant sur le marché

M. Bouazza LAGNAOUI vendeur de fruits et légumes, est venu rejoindre les commerçants du marché le samedi matin.



CIMETIÈRE : TRAVAUX D'AMÉLIORATION

Ce printemps, les employés municipaux ont élargi l'entrée principale, planté des arbres, habillé les bacs de déchets, installé des bancs et poursuivi l'engazonnement. Ces aménagements permettent un meilleur accès et le recueillement sur un site plus végétal et plus proche de la nature.

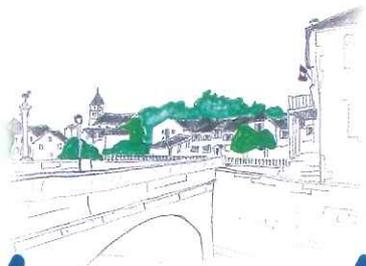


Nouvelle déléguée de quartier

Suzanne Grosset rejoint Stéphanie THEVENOD BRUCHON sur le quartier de Montciel.



Si la fonction de délégué de quartier, vous intéresse rue François Hebbmann et/ou Clair de Lune, contactez la mairie.



Montmorot

Votre bulletin municipal

FESTIVITÉS DU 13 JUILLET

Les festivités du 13 juillet organisées par la municipalité et la section Basket de l'ESM, se dérouleront à partir de 19 h, place de la mairie (repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps).

Au programme, **retraite aux flambeaux** (21 h 30) **avec batterie, feux d'artifices** (23 h 15), **restauration et bal populaire.**

ACTION :

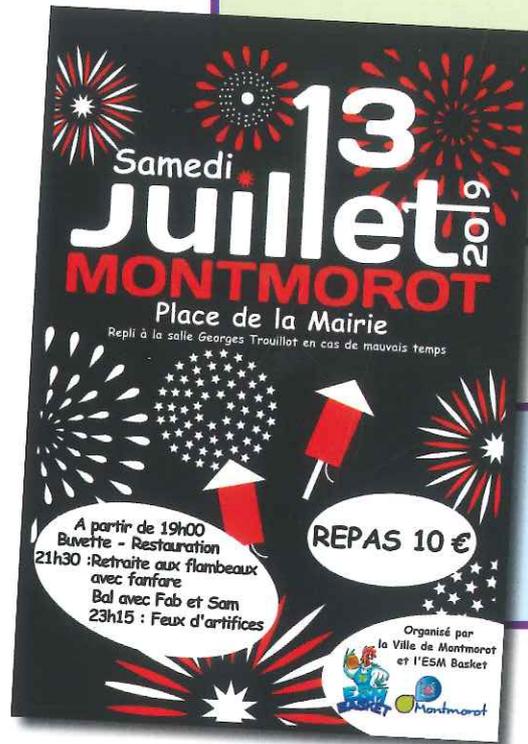
**BELLES ET REBELLES
SAUVAGES DE RUES**
Du 3 au 23 juin 2019

Une exposition pour changer de regard sur les plantes sauvages

Sur le trottoir, au pied des arbres, des maisons, partout où elles le peuvent, les herbes poussent. Longtemps, elles ont été traquées et traitées avec des produits chimiques.

Il faut donc trouver des alternatives ! Mais aussi, et surtout, changer de regard sur ces plantes sauvages spontanées, pour mieux les accepter.

La commune de Montmorot avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) a installé, dans les rues jusqu'au 23 juin 2019 des panneaux d'exposition mettant en valeur ces plantes souvent qualifiées d'indésirables.



La municipalité vous invite à la **cérémonie le dimanche 14 juillet à 11 h 30 devant le monument aux morts.**

Visite de courtoisie

Une action à destination des personnes isolées.

Vous avez de l'intérêt pour les autres et quelques heures à donner ? Venez rejoindre une équipe de bénévoles de proximité et de convivialité. Pour plus d'info contacter la Mairie au 03 84 47 02 33 ou l'ADMR Jura au 03 84 47 26 31.

Carte électorale

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'I.N.S.E.E gère de manière automatique la mise à jour des renseignements d'état-civil des électeurs.

Les Communes n'ont désormais plus la maîtrise des états-civils (nom, prénoms, date et lieu de naissance) de leurs électeurs.

En cas d'erreur dans l'état civil sur votre carte d'électeur, **la correction est à demander par l'électeur lui-même** sur internet à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>.

Seule la modification de l'adresse électorale, peut se faire en Mairie sur présentation d'un justificatif de domicile, de moins de 3 mois.

EN BREF



TéléALERTE

Avec TéléALERTE, la commune de Montmorot alerte ses administrés par SMS en cas d'inondation. Vous êtes intéressés, vous habitez en zone inondable, prenez contact avec le secrétariat de la mairie.

Dératisation

La municipalité a mandaté l'entreprise FARAGO qui assurera 3 passages par an sur 30 postes différents situés sur la commune et plus spécifiquement le long de la Vallière.

BUDGET

Un budget maîtrisé

Année	Prévisionnel	Réalisé
2013	2 881 287 €	2 247 813 €
2014	2 772 152 €	2 217 454 €
2015	2 933 080 €	2 348 852 €
2016	2 665 156 €	2 262 402 €
2017	2 858 002 €	2 288 018 €
2018	3 169 565 €	2 231 663 €
2019	3 202 954 €	En cours

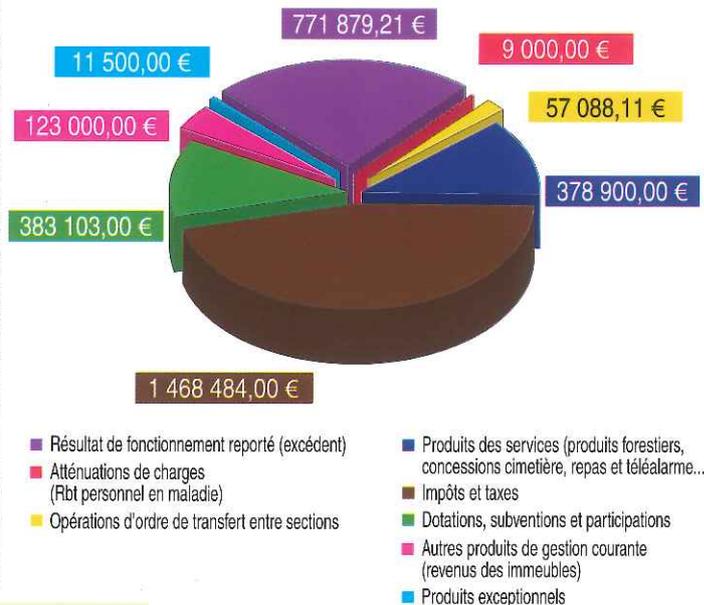
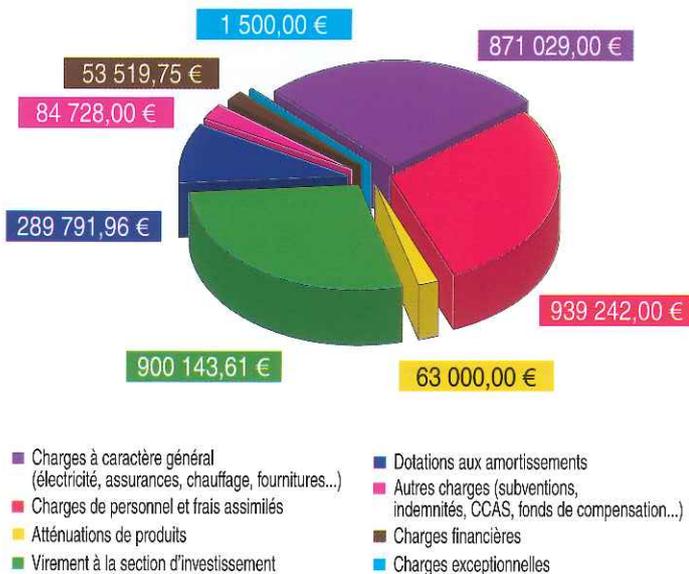
Les taxes communales :
0 % de hausse en 2019
3 % de baisse en 6 ans
pour la TH et la TFNB

	2013	2018	2019
Taxe habitation	11,34	11	11
Taxe foncière	16,27	16,27	16,27
Taxe foncier non bâti	29,29	28,4	28,4

Fonctionnement prévisionnel 2019

Dépenses : 3 202 954,32 €

Recettes : 3 202 954,32 €



Programme d'investissement 2019

Restes à réaliser 2018 : 1 275 398 €

Ce qui n'est pas terminé au 1^{er} janvier 2019 : bibliothèque, site des Crochères, sacristie, chemin des Crochères, puits à sel, mobilier urbain, éclairage public rue du Grand Sugny...

Investissements récurrents : 494 744 €

Ce que l'on réalise chaque année en autofinancement (sans emprunt)

- **Petit matériel :** écoles, accueil de loisirs, bibliothèque, services techniques, mairie...
- **Entretien des bâtiments.**
- **Eclairage public :** hameau de Chantrans.
- **Acquisitions foncières :** terrain rue Cazot.

Subventions accordées : 766 860 € sur l'ensemble des programmes

La dette

**Encours de la dette
(Le capital dû)**

3 579 785 €
au 1^{er}
janvier 2013

1 748 393 €
au 1^{er}
janvier 2019

**La dette baisse de 51 %
en 6 ans**



Montmorot

Votre bulletin municipal

Le chantier des Crochères est terminé

49 places de parking ont été réhabilitées. Un cheminement piéton permettant les liaisons sécurisées avec les écoles, le centre de loisirs et la salle des fêtes.

Les entreprises ABCD, Famy et Via System ont réalisé les travaux de janvier à mars.

Aménagement rue Jean Jaurès

Le stationnement a été supprimé de façon à assurer la protection des piétons dans les deux sens. Les enfants peuvent se rendre à pied à l'école et les riverains sortir de chez eux, en toute sécurité.

Cet aménagement va dans le sens du partage de la rue. Le mobilier urbain a été posé par les agents des services techniques de la commune. Il a fallu faire des choix pour sécuriser les chemins piétons.



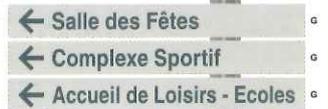
Marquage sur la commune

Au mois de février, la société Via System, installée à Montmorot, a effectué le marquage horizontal sur certains axes de la commune. Chaque année, la municipalité investit 8000 €, afin de rénover le marquage.



Une nouvelle signalétique

L'entreprise Girod Média installera sur la commune une nouvelle signalétique pour les commerçants volontaires et pour les bâtiments communaux.



Affichage public

L'implantation des panneaux d'affichages municipaux a été rationalisée. Tout en gardant un panneau dans chacun des hameaux et quartier, des panneaux ont été ajoutés sur la place de la mairie, près des écoles, de la salle des fêtes et du complexe sportif, qui en étaient dépourvus.



Le « chemin de la Combe »,

route de Villeneuve à Savagna a été réouvert aux piétons par les apprentis du lycée agricole. Gilles Fontaine (conseiller municipal) et Eric Greusard (exploitant agricole, riverain) ont réceptionné les travaux avec Frédéric Delhinger (professeur du LEGTA).



Piste Cyclable

Création d'un accès sécurisé pour les cyclistes et piétons avenue Edgar Faure.

RELEVÉ RADAR PÉDAGOGIQUE DE JANVIER À AVRIL 2019

Date mesures	Rue	Emplacement	Sens	Moyenne véhicules/J.	Vitesse autorisée (km/h)	Vitesse moyenne (km/h)	Vitesse maxi (km/h)
du 15/01 au 30/01	Chemin des Crochères	Entrée Jacky Perrenot	Sondes-Passaguay	1362	50	41,87	102
			Passaguay- Sondes	971	50	39,94	108
du 19/02 au 05/03	Chemin des Sondes	Entrée Cours des Halles	Vallière-Crochères	2039	50	27,27	79
			Crochères-Vallière	1747	50	29,37	73
du 13/03 au 26/03	Avenue Passaguay	N° 143	Crochères-Liberté	1204	50	35,94	82
			Liberté-Crochères	923	50	35,03	91
du 3/04 au 24/04	Savagna	En face de la fontaine	Montmorot-St Didier	338	30	24,09	56
			St Didier-Montmorot	362	30	24,51	54